

Actions privilégiées de la Financière Sun Life inc.

Entité émettrice							
Émission	Série 3	Série 4	Série 5	Série 8R	Série 9QR	Série 10R	Série 11QR
Symbole	SLF.PR.C	SLF.PR.D	SLF.PR.E	SLF.PR.G	SLF.PR.J	SLF.PR.H	SLF.PR.K
Type général	À taux fixe Perpétuelles	À taux fixe Perpétuelles	À taux fixe Perpétuelles	À taux rajusté tous les 5 ans Perpétuelles	À taux variable Perpétuelles	À taux rajusté tous les 5 ans Perpétuelles	À taux variable Perpétuelles
Cumulatif/ Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date du prospectus	6 janvier 2006	2 octobre 2006	25 janvier 2007	13 mai 2010	13 mai 2010	5 août 2011	5 août 2011
Nombre d'actions en circulation	10 000 000	12 000 000	10 000 000	6 217 331	4 982 669	6 838 672	1 161 328
Valeur des actions en circulation	250 000 000 \$	300 000 000 \$	250 000 000 \$	155 433 275 \$	124 566 725 \$	170 966 800 \$	29 033 200 \$
Taux de dividende	4,45%	4,45%	4,50%	1,825% ⁽¹⁾	Variable ⁽²⁾	2,967% ⁽³⁾	Variable ⁽⁴⁾
Date de rachat au pair la plus rapprochée (25 \$ par action)	31 mars 2011	31 décembre 2011	31 mars 2012	30 juin 2025	30 juin 2025 ⁽⁶⁾	30 septembre 2026	30 septembre 2026 ⁽⁶⁾

(1) Taux de dividende fixe jusqu'au 30 juin 2025. À cette date et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende fixe sera rajusté pour s'établir à un taux égal au rendement alors en cours des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,41 %. Les porteurs des actions pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 8R en actions de série 9QR le 30 juin 2025 et tous les cinq ans par la suite.

(2) Le taux de dividende variable sur les actions de série 9QR sera rajusté tous les trois mois à un taux variable égal au rendement alors en cours des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,41 %, jusqu'au 30 juin 2025. Le 30 juin 2025 et tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions pourront, à leur gré, convertir leurs actions de série 9QR en actions de série 8R, à raison d'une action de série 8R pour une action de série 9QR.

(3) Taux de dividende fixe jusqu'au 30 septembre 2026. À cette date et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende fixe sera rajusté pour s'établir à un taux égal au rendement alors en cours des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,17%. Les porteurs des actions pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 10R en actions de série 11QR le 30 septembre 2026 et tous les cinq ans par la suite.

(4) Le taux de dividende variable sur les actions de série 11QR sera rajusté tous les trois mois à un taux variable égal au rendement alors en cours des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,17 %, jusqu'au 30 septembre 2026. Le 30 septembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions pourront, à leur gré, convertir leurs actions de série 11QR en actions de série 10R, à raison d'une action de série 10R pour une action de série 11QR.

(5) Taux de dividende fixe jusqu'au 31 décembre 2021. À cette date et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende fixe sera rajusté pour s'établir à un taux égal au rendement alors en cours des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,73 %. Les porteurs des actions pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 12R en actions de série 13QR le 31 décembre 2021 et tous les cinq ans par la suite.

(6) Les actions de série 9QR et les actions de série 11QR peuvent être rachetées par l'émetteur à toute autre date au prix de 25,50 \$ par action.

Les renseignements ci-dessus ne représentent qu'un résumé. Veuillez vous reporter aux prospectus mentionnés ci-haut pour obtenir de plus amples renseignements. En cas d'incohérence entre le présent résumé et les prospectus, les prospectus prévalent.

Mise à jour le 31 décembre 2021